



Cahors le 20 Décembre 2020

Assemblée générale de l'Aviron Cadurcien

Le dimanche 10 Janvier 2021 à partir de 10h00

L'assemblée générale de l'Aviron Cadurcien se tiendra le 10 janvier 2021 à partir de 10 h 00

au complexe sportif de Cabessut à Cahors (salle sports collectifs)

Vous êtes conviés à y assister

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisations 2021-2022
- Rapport sportif
- Élection du nouveau conseil d'administration puis du Président

Le rapport moral, le rapport financier, les cotisations 2021-2022 ainsi que l'élection du nouveau conseil d'administration et du Président seront soumis aux votes des adhérents.

Est éligible au conseil d'administration toute personne âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association depuis au moins 6 mois et à jour de ses cotisations.

- Question diverses des adhérents présents

Tout votant doit être âgé de seize ans au moins, p avoir été licencié sur la saison 2019-2020 et à jour de sa cotisation pour la saison 2020-2021.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.
Cette assemblée sera suivie d'un apéritif.

Le Président
Gérard Balmay

NB : en cas de vote par procuration, veuillez remplir le pouvoir ci-joint et le remettre à la personne de votre choix.



POUVOIR

Je soussigné(e) -----

Donne mandat à -----

Pour me représenter à l'assemblée générale de l'aviron Cadurcien du 10 janvier 2021 et prendre en mon nom toutes les décisions et votes nécessaires.

Fait à

le

Signature